

Fiche de lecture de la thèse de Bruno Frère : « L'économie solidaire à l'épreuve de la pratique. Contribution à une grammaire sociologique des dispositifs argumentaires », soutenue en mai 2006, 620 p et annexes
Sous la co-direction de Marc Jacquemain (Univ. Liège) et Luc Boltanski (directeur d'études à l'EHESS)

HYPOTHÈSES

Hypothèse principale : « La force du développement contemporain du mouvement associatif perce le sillon d'un réel enracinement. Il permet déjà de juguler en partie l'érosion de la société salariale. Selon nous, l'ensemble des pratiques sociales de l'économie solidaire, marginales aujourd'hui, **pourrait être emmené très vite à constituer, sous ce nom-là ou sous n'importe quel autre (tiers secteur, économie sociale...) une véritable identité collective.** Moins par choix que par nécessité » (p 17).

Champ d'application : la France.

[...]

Seconde hypothèse en toile de fond, d'une double crise de la modernité à l'autre

La 1^{ère} est « restreinte » : il faudra un siècle de luttes pour que la classe ouvrière soit admise aux bénéfices de la modernité. La 2^{ème} est généralisée. On passe du prolétariat avec ses disputes de classes, à la société salariale, avec ses disputes de « partenaires sociaux » et un continuum du salariat jusqu'aux cadres et un élargissement au tertiaire.

Le processus de désaffiliation rend la crise de la modernité restreinte comparable à la crise de la modernité organisée actuelle. À l'époque où l'État n'existait pas en tant qu'investisseur social, avait cours en France une représentation de l'engagement associatif réunissant affiliés et désaffiliés dans une lutte économique contre le paupérisme tout à fait similaire à celle que l'on trouve aujourd'hui chez les acteurs du champ solidaire. À ce titre, la classe ouvrière ne fait que changer de bord (côté des affiliés). [...]

Nous tenterons de démontrer que **l'économie solidaire n'est pas une pure invention de quelques théoriciens** en mal de critiques à l'égard de l'insuffisance ou de l'inadaptation de l'action publique. **Elle est un mouvement de fond qui a traversé la société française en toute discrétion depuis la crise de la première modernité.**

Selon nous, elle se conçoit comme une alternative à « la société salariale » de la même manière que le mutualisme du milieu du XIX^e siècle était perçu comme une alternative à l'intégration maximale des désaffiliés dans une société industrielle, elle-même responsable de leur dénuement absolu. Et contrairement à ce qu'avancent les dits théoriciens, ou plutôt pour les aider dans leur tâche, nous voudrions montrer que l'économie solidaire n'est pas ce mouvement multiforme peu identifié parce que peu unifié » (Laville, 1999).

Un imaginaire solidaire (au sens Castoriadis) basé sur une grammaire de la praxis ✱ (voir définitions plus loin) refait surface. Il a été éclipsé par une autre organisation imaginaire de la société : celle d'une économie de marché privée et industrielle régulée par intervention étatique.

LES DEUX PREMIÈRES PARTIES DU TRAVAIL DE BRUNO CONSISTENT À RENDRE À L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE SES RACINES SOCIO-HISTORIQUES.

Elles déterminent le moment où un imaginaire commun se scinde en deux (économie sociale / économie solidaire). Ceci permet de caractériser la tradition solidaire, ce qui fait son homogénéité dans les valeurs exprimées et ses argumentaires.

La troisième partie réalise une confrontation des enseignements de cette lecture à la situation présente (années 2000) pour comprendre le sens des éclatements successifs à travers les affaires, les disputes qui se déroulent dans le monde des Solidaires... avec la même grammaire.

Les racines socio-historiques plongent dans une grammaire qui a pour soubassement une théorie de l'action et un principe de commune humanité.

Ils fonctionnent comme des règles ✱ . Ils permettent à ceux qui les verbalisent correctement de se revendiquer de l'économie mutualiste. C'est à l'économie solidaire qu'elles renvoient aujourd'hui.

La R1 (règle de grammaire n°1) ou la théorie de l'action : c'est l'impératif catégorique (de Kant repris par Proudhon) : devant la désaffiliation, on ne peut pas rester sans rien faire. « **Agis ici et maintenant** » (chapitre 1)

La R2 est celle de la commune humanité : la confiance qui attribue aux désaffiliés les capacités de s'en sortir (opposé à « la vile multitude » par exemple)

« Respectant l'impératif d'action, j'agis, et j'agis en ta faveur de la façon dont je voudrais que plus tard tu agisses en la mienne ». Voilà ce qu'est le mutuellisme : service pour service, crédit pour crédit ; même si l'effet rétroactif est différé, sa fonction synallagmatique est maintenue (il y a une dette, une obligation de contre-don - dit-on depuis Mauss - bien qu'ici la possibilité d'un « non retour » est assumée (chapitre 2).

Conjugués à l'ère du mutuellisme, ces deux règles se perdent ensuite. Car un Etat fort et assurantiel efface la R1, les affiliés se retirent du traitement de la question sociale. Dans la philanthropie, les classes moyennes et aisées agissent pour les plus pauvres, la R2 se perd.

L'ALDEA : la recrudescence de l'éthos pratique (chapitre 4).

C'est au sein du PSU et de la CFDT que R1 et R2 recommencent à s'entremêler dans l'imaginaire de militants au début des années 80. Les fondateurs de l'ALDEA, en partie chrétiens, se revendiquent tous de la « seconde ou nouvelle gauche ». Les valeurs de communauté, de mutuellisme (Proudhon) percolent dans l'imaginaire du PSU (l'autogestion, l'anti-institutionnalisation, la travail, l'autonomie voire l'autarcie dans un premier temps).

D'autres sont inspirés des mouvements sociaux des années 60-70 (l'épanouissement personnel par le travail, l'anti-autoritarisme). Avec la dégradation du mythe de l'Etat providence l'action sociale (plutôt que la protection sociale) devient le domaine privilégié de l'exercice de la solidarité, avec la démocratie participative, l'autonomie, la responsabilité dans le travail, la créativité des acteurs, les nouvelles pratiques politiques et le changement social par le bas ...).

La conjugaison de R1+R2 (l'éthos pratique proudhonien) réapparaît dans les années 80 au cœur de l'économie alternative : cette classe d'individus reprend à son compte la question sociale alors que la condition prolétarienne a cessé de jouer un rôle central du fait de l'enrichissement de la société et de l'institutionnalisation des conflits du travail. Il s'institue dans deux courants nés de l'ALDEA à la fin des années 80 : celui des services de proximité et celui du RÉAS. Tous les solidaires ont fait le constat de la pauvreté et de la misère. Ils sont tous mus par un impératif catégorique qui les pousse à vouloir remédier au malheur d'autrui qu'ils ne supportent pas (R1). Tous voient dans le malheureux leur propre dignité : ce n'est pas de la charité, mais ce partage d'humanité commune qui induit que celui qui est aidé dispose de compétences qui lui permettront de s'en sortir (R2). Depuis 1848, une telle cohérence ne s'était plus donnée à voir.

La référence fondatrice est l'ALDEA qui affirme « du travail pour tous » comme occasion d'intervention auprès des désaffiliés. Tout en faisant saillir d'autres exigences morales, telles que l'engagement pour un monde meilleur, l'autogestion, la convivialité et la micro-économie locale. Ce sont les valeurs clé qui renouvellent une identité solidaire distillée dans des expériences associatives aussi hétérogènes que celles qui furent destinées à contrecarrer les effets désastreux du paupérisme lors de la crise de la première modernité.

L'ALDEA naît officiellement en 81. Elle est marquée par un rapport d'amour - haine avec le PSU notamment. Ce parti où se retrouve personnalistes chrétiens et libertaires a introduit la question autogestionnaire en politique !

Au début des années 80, l'ALDEA et *Autrement* suivent et accompagnent la création d'entreprises « alternatives » ou renaît une pratique et un imaginaire économique strictement proudhoniens. Dans une époque commune, les 2 accordent autant de place aux formes de la néoruralité autarcique issues de 68 et aux luttes économiques contre la désaffiliation dans leur représentation du « comportement social total » (Exemples d'Eurêka, Soleil Vert).

Les voies se séparent à partir de 83 : *Autrement* suivra la voie « artiste » qui fait de la PME le lieu de toutes les libérations et de toutes les réalisations individuelles (donnant naissance au courant des Boutiques de gestion) . L'ALDEA verra croître son inquiétude « sociale » face à un chômage croissant.

L'effervescence dans les mondes de l'économie sociale des années 70 et début 80 repose sur la question de l'institutionnalisation (une DIES suggérée par Rocard naît en 1981, l'IDES en 1983...). Elle résulte d'une reconnaissance sinon institutionnelle, en tous cas lexicale (équipe de Desroche et Vienney) pour apporter des fonds propres aux entreprises sociales croisant subventions publiques, financements coopératifs et mutualistes.

Le fossé s'instaure, moins sur de l'idéologique que sur la question de taille. Rocard jette un pavé dans la marre en écrivant « et si big devenait beautiful ? » qui (ose) ouvrir le débat sur « la grandeur » des petites unités économiques. La réponse à cette question reste la clé de voûte des disputes sur le clivage entre économie sociale et économie solidaire (cf les débats dans *Autogestions* et *Autrement*).

Autre dispute : l'autogestion : À la naissance du PSU, elle est conçue comme une théorie universelle qui ne peut s'exercer qu'en dehors de l'environnement capitaliste (Mothé). Pour le PS, le PC et l'extrême gauche, le but n'est pas l'autogestion actuellement, mais d'en faire une perspective de prise de pouvoir collectif et support d'un projet futur dans ses programmes. Pour le PSU, la CFDT, les rocardiens du début, l'autogestion est en germe dans les luttes présentes.

La fondation de l'ALDEA correspond à l'affirmation d'un discours où la grandeur est du côté du « small ». Ça s'est banalisé, mais ils sont réellement les premiers à le dire et ne changent pas sur ce point. À l'origine, ils souscrivent à l'idée que L'État se réduit à un appareil de domination, détenteur de la violence légitime. La consommation massifie. C'est la redécouverte de l'autonomie radicale, on croit réellement que la micro-entreprise est susceptible d'égratigner le modèle dominant aliénant.

De l'Alternative au REAS : le travail comme souverain Bien (chapitre 5)

Les Cigales, Ambiance bois et Ardelaine restent jusqu'à aujourd'hui les modèles dont se nourrit l'imaginaire des Solidaires.

Vient ensuite une histoire de ce réseau alternatif jusqu'à sa participation à la fondation de l'IRES qui pose la question d'instituer ou élargir l'éthos pratique, là où le REAS était jusqu'alors la tentative la plus aboutie de fédération des initiatives de l'économie alternative et solidaire. Le « A » tend à disparaître des usages, ce qui souligne la transition d'une critique radicale à une critique correctrice. *C'est passionnant à lire.*

Les services de proximité et l'IRES : une praxis pour une micro-cité connexionniste (chapitre 6).

Je résume un peu plus longuement car j'ai le texte de Bruno sous word et parce que c'est le chemin par lequel j'en suis venue à l'économie solidaire.

La science vient à l'appui des services de proximité.

Laissée à elle-même, « la recherche de plein air » se voit amputée de l'extraordinaire pouvoir de traduction et d'amplification que seule peut fournir « la recherche confinée ». Le CRIDA fait entrer la sociologie économique en démocratie.

Bruno décrit les étapes de la traduction et de l'émergence des concepts clés (hybridation des ressources, construction conjointe de l'offre et de la demande...), et la fonction d'idéal-type de service de proximité (ETRE).

Il montre l'existence de **deux types de boucles « rétro-actives »** (ou herméneutiques) entre les papiers des chercheurs et ceux des acteurs autour des thèses du CRIDA. Les boucles courtes (ADSP, OPALÉ, ADEL, CNLRQ...) et les boucles plus longues (les signataires des textes d'appels). C'est important pour comprendre l'analyse des accusations que s'adressent les acteurs, faisant par là même surgir les « affaires » solidaires (objet de la troisième partie). L'homogénéité politique et économique de l'économie solidaire dans les revues résulte de la collaboration serrée au sein des boucles courtes, trouvant lentement à s'étendre (Peuples Solidaires, Ré-Actives, etc). Loin du consensualisme volontariste des textes écrits, les disputes dévoilent surtout la difficulté de resserrer certaines boucles longues (SEL, finance solidaire, commerce équitable etc)... Ce qui met des bâtons dans les roues du CRIDA qui tente tant bien que mal de fidéliser des alliés.

Les chercheurs (confinés et en plein air) des « services de proximité » s'inscrivent dans la même veine que l'ALDEA-REAS : une héroïsation du pauvre et l'engagement des classes moyennes à leur côté.

Le service de proximité est « une cité par projet » *.

Le projet est crucial. Il est le prétexte à la connexion entre bénévoles, salariés (désaffiliés) et usagers, ainsi qu'entre des groupes qui vont aider à l'élaboration du service. Dans le jargon du paradigme de la nouvelle sociologie économique (Granovetter), on parlera de construction conjointe de l'offre et de la demande.

Autre exigence : que le service contribue à l'insertion des personnes dépourvues d'emploi en leur assurant des ressources qui ne soient pas celles de l'assistance.

Comme dans toutes les cités, l'épreuve de la cité par projet vers laquelle tendent les services de proximité doit être considérée comme valide par tous. Elle est instituée (et jugée légitime) au sein d'un service à partir du moment où sa hiérarchie des biens est spécifiée et que sa mise en œuvre est contrôlée pour éviter le parasitage par des forces inconnues. Exemple : un projet de service de proximité peut être tenu pour douteux, s'il entend développer la vente de produits biologiques (valeur positive) et que la fondation Mac Donalds (valeur négative) fait partie de ses financeurs. Il faut un certain niveau de réflexivité des personnes engagées dans l'épreuve car tout changement d'état de l'un d'entre eux, laisse une trace que les autres doivent pouvoir remarquer pour évaluer si l'ordre de grandeur reste légitime.

Ceci permet de comprendre que textes d'acteurs et de chercheurs sont identiquement sous-tendus par un impératif catégorique (R1 + hiérarchie) et une commune humanité (R2) dont la composition repose sur l'imaginaire quarante-huitard. Le socialisme associationniste de Proudhon n'est jamais loin. La recherche en plein air (pensée ordinaire), engagée aux côtés de la recherche confinée des laboratoires sociologiques (pensée savante) **fait valoir l'économie comme solution (au moins partielle) à la désaffiliation, et, partant, fait de la science le prolongement du politique par d'autres moyens.**

Cette machine à fabriquer du service de proximité qu'est l'ADSP est une sorte de boîte noire.

Elle fonctionne de manière plus ou moins mécanique et apporte sa contribution méthodologique à l'élaboration de quelques « services » dans différentes villes. Mais elle doit laisser les associations ou structures accompagnées qualifier leur entreprise. La manière est tendanciellement autre que celle que suggère son *Guide des services de proximité* (1998).

Aucun dispositif de contrôle, ou d'obligation d'engagement à l'égard de l'ADSP, puis de l'IRES, n'a jamais été prévu pour forcer les boucles longues à devenir plus courtes. L'ensemble de ces éléments confinent les fondateurs de ces projets au « comportement social total ». C'est le même genre de repérage d'une révolution totale dans l'immanence des initiatives associatives auquel se livrait Proudhon. Les services de proximité sont envisagés comme les modèles précurseurs d'une révolution pratique, d'une cité par projet qui serait appelée irrémédiablement à s'étendre sur base d'une hiérarchie des valeurs. Elle est concomitante à celle de l'ALDEA/REAS/REPAS.

Des analyses de Proudhon à celles du CRIDA on est partout sauf dans « l'utopie », au sens « du lieu qui n'existe pas ». Des acteurs prouvent tous les jours que la co-construction est réalisable. Voyez la pratique disent-ils ! Elle pullule d'assez de transcendances que pour qu'on n'ait pas à lui ajouter quoi que ce soit qui l'ennoblisse. Les acteurs solidaires n'ont ni le temps, ni le besoin d'explicitier leur mode de fonctionnement. Le CRIDA, l'ADSP et quelques autres peuvent s'en charger et révéler « la justice en train de se faire ».

Convictions et conclusions de Bruno, au terme des deux premières parties

Si 1789 fut la révolution des droits de l'homme, première matrice de l'invention démocratique moderne, **février 1848 fut la révolution de l'association, seconde matrice, oubliée, de notre modernité démocratique** et aujourd'hui redécouverte. Tous menés par une grammaire morale « associative » identique, comme mise en veilleuse entre deux dates symboliques : 1865 (mort de Proudhon, quelques mois après Buchez) et 1981 qui voit naître l'ALDEA. L'économie solidaire en général, et les services de proximité en particulier revisitent le socialisme associationniste de la vague « 1848 ».

La réémergence publique de l'économie solidaire trouve sa vraie première occasion avec les consultations de l'économie sociale et solidaire, suivies du SESS, prend place dans les Forums sociaux européens (le Village solidaire à Saint-denis fait date). C'est la reconnaissance qui rend visible le fait qu'elle est portée par une même grammaire (avec des terminologies différentes). Un lexique convenu lie CRIDA et alliés, et ces alliés entre eux, par sédimentation d'une identité de proximité. En même temps, paradoxalement, se révèle la fragilité des instances (IRES puis MES) à supporter le poids de cette reconnaissance politique et médiatique.

Au moment de créer l'IRES, les agences de développement des services de proximité ont tissé des boucles justificatives avec les thèses du CRIDA tellement courtes qu'il leur sera difficile de les étendre aux associations qui fonctionnent sans argent (comme les réseaux d'échange des savoirs), au bio (en attendant l'arrivée dans l'IRES du commerce équitable avec Artisans du monde) et à d'autres secteurs dont tout le monde s'accorde à dire qu'ils relèvent bien de l'économie solidaire plutôt que de l'économie marchande, publique ou sociale. Du point de vue du collectif de recherche CRIDA/agences (ADSP, CNLRQ, OPALE, ADEL) on réalise qu'il convient purement et simplement de séparer la notion d'économie solidaire de celle de « services de proximité », à la suite des rencontres faites aux *Chantiers* de Lima. Cela afin de pouvoir intégrer les nouvelles composantes du mouvement.

En cherchant à « enrôler » d'autres composantes du mouvement solidaire, le collectif de recherche sur les services de proximité va rouvrir la boîte de Pandore.

C'est à un phénomène inverse à celui du resserrage des boucles que l'on va assister. Alors que les services de proximité commençaient seulement à être acquis et à se répandre dans le sens commun comme un « fait », on suspend le conditionnement de la désignation « solidaire » aux critères d'hybridation, élaboration conjointe et d'invention d'emploi. Les collaborations, tout enthousiastes qu'elles soient, répètent à l'envi que « ces pratiques n'ont probablement jamais été autant particularisées, fragmentées, et donc peu aptes à représenter l'intérêt général ». Bref, l'unité serait encore à faire, ce qui s'applique également aux thèses de ces différents théoriciens de l'association qui ont ouvert le sillon d'une route commune.

Or selon nous, cette unité existe et nous venons de la dépendre. Elle s'est amorcée depuis 20 ans dans une même « grammaire de la praxis ». Mais elle est, en définitive, toujours **confrontée aux mêmes problèmes : celui du réseau et de la taille**, causes de leurs disputes et de leur faible convergence réelle. Avec les services de proximité, des idéaux-types microscopiques éprouvent les pires difficultés à faire front avec d'autres associations ou réseaux d'associations alors même qu'ils parlent un langage structuré par une commune grammaire.

Pour le dire autrement, le problème auquel se verra confronter le MES est celui de **l'intuition systémique : on perçoit le lien, sinon mystique, en tout cas spirituel qui lie tous ces mouvements dans l'imaginaire : la praxis. Mais ce lien est en définitive purement abstrait.** Sans pour autant être altéré d'un iota, sur lui va peser le paradoxe de disputes et de dénonciations entre réseaux prétendant chacun incarner davantage la hiérarchie des valeurs, alors que la pratique des autres en altérerait plutôt le contenu.

L'esprit de cet appel de 1997 tient en une manifestation (*renvoyé au principe de solidarité schelerien ?*) qui unit des personnes dans l'intuition intentionnelle d'une même hiérarchie de valeurs. Les disputes ont les mêmes pierres angulaires, sont faites d'un même matériau axiologique qui provoque l'évanouissement du temps et de l'espace en tant que tel : « nous faisons tous, partout, la même chose ». Mais ça ne suffit pas à l'édification des lieux qui pourraient servir de contexte à une véritable mise en présence définitive et exclusive des êtres et des ordres légitimes (à l'exception historique de la Maaform du REAS qui réunit durant plusieurs années dans le même bâtiment plusieurs des associations et des coopératives de son réseau).

LA TROISIEME PARTIE INTERROGE LES DISPOSITIFS ARGUMENTAIRES QUI ANIMENT LES DISPUTES DANS LES « AFFAIRES » DES SOLIDAIRES

Bruno présente d'abord sa grille de lecture : elle se fonde sur quatre « topiques » (chapitre 7)

Je développe un peu plus longuement parce que c'est original, pas facile à comprendre au premier abord, mais fertile et aussi parce que Bruno m'a transmis le fichier word de ce chapitre.

Le MES n'en est pas l'unique objet, mais il remplit la place de porte d'entrée sur le champ mouvant de l'économie solidaire qui est lui-même l'antichambre d'un tiers-secteur plus vaste (l'économie sociale) et de mouvements dits citoyens (altermondialistes) dont il faut tenir compte.

L'adhésion (pour ceux qui adhèrent) n'est pas l'unique vecteur de leur identité « solidaire ». Lorsqu'ils revendiquent celle-ci, c'est en convoquant des principes justificatifs plus larges. Des associations, répondant peu ou prou aux caractères distinctifs de l'économie solidaire mettent celle-ci au premier rang de leurs

caractéristiques identitaires, sans pour autant avoir jamais approché le MES (de l'ignorance à la réticence critique). La cohérence « imaginaire » de l'économie solidaire a été mise en évidence, sa faible cohérence sociale et politique actuelle doit à présent être comprise.

L'appartenance à la communauté de personnes solidaires est en soi l'objet de polémiques entre ces personnes elles-mêmes. Il est piquant de noter que, maîtrisant le lexique tendanciellement libertaire du réseau, les leaders du MES eux-mêmes sont en permanence confrontés au désir contrarié de se faire « représentants » officiels du mouvement, en sachant que leur imaginaire participatif est une entrave majeure à toute velléité de démocratie délégative.

Un paradoxe troublant : Comment expliquer qu'une même grammaire unit dans une sorte de communauté de valeurs (ou une communauté des Saints) des personnes de structures différentes et que l'usage particulier que ces mêmes personnes font de cette grammaire les éloigne les unes des autres ? Pour le dire avec Giddens, les personnes ont une intuition systémique de leur intégration à une communauté de valeur. Pourtant, les moments d'intégration sociale qui exigent une co-présence prolongée entre eux se réduisent à quelques projets ponctuels, hors desquels on se retire dès lors qu'ils sont réalisés, par exemple le village de l'économie solidaire au FSE en novembre 2003, brillante réussite « globale », qui ne dura que quelques jours !

Il a la forme d'un réseau : nœuds et mailles

L'apparence de l'économie solidaire va dépendre de la manière dont celui qui s'en revendique la définit. Le réseau de l'économie solidaire prend la forme que l'un de ses points nodaux lui octroie. Différents points peuvent s'accorder entre eux sur cette forme qui se rapproche des technosciences. L'économie solidaire peut « ainsi être décrite à la fois comme une entreprise démiurgique qui multiplie le nombre de ses alliés et comme une activité rare et fragile qui ne fait pas parler d'elle ou qui n'est importante que par le poids de ceux qui l'utilisent. S'il est possible de décrire la même économie solidaire comme étant si puissante et si marginale, si concentrée et si diluée, cela signifie qu'elle a les caractéristiques d'un réseau. Le mot indique que les ressources sont toutes concentrées en quelques lieux – les nœuds - mais que ces nœuds sont reliés les uns aux autres par des mailles ; grâce à ces connexions les quelques ressources dispersées deviennent un filet qui semble s'étendre partout » (emprunté à Latour). Chaque acteur rencontré déplace légèrement la frontière du monde solidaire, incluant telles structures supplémentaires, étendant le rhizome en tirant sur tel lien nodal. Où commence l'économie solidaire et où elle s'achève dans le spectre d'initiatives économiques, sociales, médicales ou écologiques, la réponse se dérobe si l'on s'en tient aux revendications des acteurs.

L'avantage de la perspective grammaticale de Bruno est de construire avec rigueur sa distance

L'imaginaire solidaire ne s'exprime pas n'importe comment. Il faut remplir des structures de justifications « morales » pour tendre vers les « modèles » idéaux de l'économie solidaire (de type Ambiance bois ou B.E.S.). Ces modèles esquissent à grands traits une cité ouverte à qui respecte leurs normes d'engagement. Une structure peut être jugée « solidaire » à partir du moment où elle tend vers le respect des normes de cette cité (R1+R2+ une hiérarchie de valeur : travail pour tous, convivialité, localisme économique, autogestion professionnelle, engagement écologique ou politique en faveur de la planète, etc). La grammaire est donc un premier cadrage qui exclut radicalement du champ solidaire un certain nombre d'êtres comme elle a exclu *Autrement*, ses Boutiques de gestion et la plupart des entreprises accompagnées par elles. Ces êtres appartiennent à l'économie sociale, à l'économie caritative et aux formes politiques instituées (types partis et syndicats). Mais l'exclusion aux côtés de ces êtres n'est jamais radicale.

L'imaginaire de l'économie solidaire « cadrée » n'existerait pas s'il n'y avait pas un « lacis de connexions avec son extériorité immédiate qui compose **l'indice de la possibilité de cadrer cette même scène autrement** » (emprunté à Callon et Latour). Le cadrage « est un processus chaotique et sa réalisation, aussi bien que sa maîtrise, dépendent directement de l'évolution des controverses et de la construction d'un accord sur la réalité » avec les liens grammaticaux qui unissent les protagonistes dans une même communauté de personnes morales.

L'action se situe dans « un magma » de significations capitalistes

Le capitalisme « prend » tout le monde et chacun est susceptible d'opérer selon une attitude dont les conséquences pourraient être imputées au monstre. Le capitalisme est advenu par la même praxis que celle qui

invente et crée les institutions associatives qui lui résistent depuis le XIX^e siècle, sans voir qu'elles lui empruntent en même temps. C'est en cela que le magma (Castoriadis) de significations capitalistes comporte aussi la source de son auto-altération et de la possibilité d'instituer, de cadrer, autrement. Les pratiques solidaires locales s'opposent et empruntent au capitalisme. Elles sont identiquement grosses de conséquences non intentionnelles qui seront vite mises à l'actif de celui-ci.

Exemple : L'expression canonique de cet état de fait étant la mise en place de dispositifs solidaires incarnant la valeur du localisme économique (épargne solidaire, accompagnement, etc...) pour la création de petites unités économiques de type conventionnel et dont la seule fin est la rentabilité (sans dimension écologique, sans utilité sociale, sans dynamique d'autonomisation autogestionnaire ou associative, etc...). Afin d'éviter de ramener les conséquences capitalistes à des intentions qui, en situation locale, ne l'étaient pas, nous parlerons de topique situationniste.

Quatre « topiques » jouent un rôle de cran d'arrêt les unes par rapport aux autres

Parce que nous n'avons pas cadré l'économie solidaire sur ses uniques calculs, nous sommes amenés à opérer le constat qu'il existe au total quatre états d'esprit ou quatre topiques « de justification et de ressources argumentaires ». Un discours solidaire bien « cadré » est un discours où les topiques s'équilibrent correctement entre elles (c'est la raison pour laquelle les Boutiques de gestion sont apparues, pour ainsi dire, hors-cadre). On retrouve ici quelque chose de la justice ou du mutualisme proudhonien qui consiste dans un équilibre, une tension (sans synthèse) entre des forces contradictoires (Corcuff¹).

Les topiques tracent les bornes au-delà desquelles les arguments sont susceptibles d'être remis en doute quant à leur teneur solidaire et reconduits à des institutions extérieures qui ne consacrent qu'une seule topique de justification : l'économie sociale, l'économie charitable, les institutions politiques (partis et syndicats), l'économie purement libérale. Ces topiques sont un croisement des cités de la sociologie pragmatique. Il s'agit de **la topique philia** (domestique et inspirée), **la topique capitaliste-situationniste** (marchande et inspirée), **la topique engagée-militante** (opinion et civique) et **la topique technique** (industrielle et opinion). Dès lors que des acteurs « extrapolent » certains des arguments présents dans l'une de ces topiques, ils font violence à l'une des deux règles fondamentales de justification ou aux deux à la fois (impératif et commune compétence), font une faute de grammaire et donc sortent des discours légitimes dans l'économie solidaire.

Je ne connais pas le sens du mot « inspiré » dans la sociologie pragmatique qui sert de référence à Bruno.

Une grammaire du faire à la croisée de quatre topiques de justifications plutôt qu'au cœur d'une seule

Entre ces quatre topiques s'ébroue le magma des significations imaginaires solidaires que les personnes donnent à leurs actions. Mais elles ne sont pas pour autant des points de repère arbitraires. Elles résultent des valeurs déjà repérées dans les chapitres précédents. En effet, chacune de ces topiques correspond à des exigences qui doivent satisfaire à une des valeurs (un principe d'ordre supérieur) épinglées dans la hiérarchie axiologique qui s'est installée avec l'économie alternative. Conserver en tête cette valeur permet aux acteurs de soutenir des justifications grâce à l'activation d'une série d'êtres et d'arguments spécifiques. La particularité de la grammaire du *faire* est qu'elle se situe à la croisée des quatre topiques de justifications plutôt qu'au cœur d'une seule comme c'est le cas dans les six cités habituelles (Boltanski). Ce qui explique qu'elle soit à la fois détentrice d'arguments diversifiés, capable de « critiques fortes » contre les « formes extrapolées » qui lui sont extérieures (parti-syndicat, économie sociale, mouvement caritatif type Secours catholique, économie classique) et qu'elle soit si faible quant à la cohérence interne de ses différentes composantes.

¹ *Dans la foulditude des références de Bruno, j'en choisis quelques-unes*

« Je me suis aperçu, disait Proudhon, que les termes antinomiques ne se résolvent pas plus que les pôles opposés d'une pile électrique ne se détruisent ; qu'ils ne sont pas seulement indestructibles ; qu'ils sont cause génératrice de mouvement, de la vie, du progrès ; que le progrès consiste à trouver non leur fusion, qui serait la mort, mais leur équilibre, équilibre sans cesse instable, variable selon le développement des sociétés » (cité dans *Ibid.*). C'est en cela qu'il trouve une utilité à la petite propriété par exemple paysanne : elle peut servir de contre-poids à la puissance publique qui est une menace de l'Un sur le multiple (cité dans Corcuff, 2004*Ibid.*, p. 60). (...)

HYPOTHÈSE :

La question qui oriente cette troisième partie (chapitres 8-12) est la suivante : pourquoi cette grammaire, alors qu'elle est correctement maîtrisée dans les micro-cités (par projet) que sont les associations solidaires, éprouve-t-elle tant de difficultés à constituer l'axe fédérateur de celles-ci ?

Notre hypothèse est que **seuls les « exemples idéaux » (Ambiance bois, etc...) parviennent à l'équilibre que l'on pourrait qualifier de « parfait », là où toutes les autres structures, y compris celles qui sont le mieux représentées au MES, conservent une « topique dominante » ce qui les place en situation de se détacher des autres topiques et donc, d'être prises en défaut par les Solidaires qui s'y trouvent.**

Quatre attitudes de conscience (Mind-set) (p 301 à 312)

Je n'ai pas bien compris, pourtant Bruno fait plusieurs fois référence à Scheler. Quelques passages m'ont parlé tout particulièrement

Dans le cadre de notre sociologie grammaticale, la sympathie schelérienne est l'une des attitudes de conscience ou l'une des « topiques » qui « déborde la défense des intérêts privés » assignable à la topique ou au « mind-set » capitaliste (Laville J-L., Sainsaulieu R., 1997, p. 45). **La place des affects et des sentiments** dans l'analyse de la construction de situations sociales précises retrouve un droit de cité en sociologie comme on l'accepte communément désormais depuis *L'amour et la justice comme compétence* (1990).

Au détour d'une note en bas de la page 309 : l'ambition de Bruno

... Une observation minutieuse des comportements intersubjectifs des personnes en temps réel aurait impliqué de se centrer sur l'une ou l'autre structure « solidaire » pour y revenir à de multiples reprises. Or, notre ambition était de dresser un aperçu de l'économie solidaire sinon sur tout le territoire français en tout cas dans un certain nombre de ses lieux les plus effervescents en la matière. Notre travail s'en est tenu à une analyse de contenu d'entretiens et de revues (quasi-objets) et ne peut donc prétendre qu'à une analyse en terme de « justification ».

L'état de paix, et l'âme d'une cité par projet

On peut dire que chaque structure (ou presque) est une cité par projet en état de paix. C'est-à-dire que non seulement y sont respectés R1 et R2, mais une topique dominante est reconnue comme telle. On est dans un même « état d'esprit » au sein des structures prises chacune pour elle-même, on est en paix avec « l'âme » de son association. C'est plutôt au niveau des ensembles d'associations que les choses commencent à se gâter et plus encore entre ces ensembles eux-mêmes. A cette échelle, les disputes n'ont pas encore trouvé les moyens de se résorber en déterminant un équilibre topique comme y parviennent les « exemples idéaux » de l'économie solidaire (Ambiance bois, etc...).

L'extrapolation, la faute grammaticale ou l'effraction

L'idée « d'extrapolation » montre bien que chaque valeur connaît un état de grâce particulier dans des structures particulières où elle dessine une orientation topique particulière sans perdre le lien avec les autres valeurs « mineures ». Toutes sont reconnues et officielles pour tous les Solidaires tant qu'on les maintient à leur juste mesure et que la topique dominante n'est pas exclusive. La grandeur est établie en prenant appui sur la pluralité des valeurs pour extirper celle à l'aune de laquelle on va se « mesurer », se « distinguer » et accepter de faire équivalence avec ceux qui la partagent de manière privilégiée. Ces différentes valeurs permettant des équivalences « privilégiées » ne sont pas uniquement attachées à certains ensembles d'associations à l'exclusion des autres. Il s'ensuit qu'une personne « solidaire » passe au cours d'un même entretien entre des moments où les arguments mobilisés révèlent les valeurs des topiques qui ne sont pas celles de son attitude de conscience dominante, au sein de laquelle elle éprouve le plus de facilités pour se grandir.

Elle accepte de voir sa grandeur varier puisque rien ne lui assure que la grandeur à laquelle elle accède dans une topique définie par une valeur autre ne va pas la situer dans une position de « petite ».

Exemple : un militant d'une structure au sein de laquelle la « philia » importe beaucoup explique son regret qu'« à force de la jouer "copain-copain entre nous", on finit par refuser des projets de collaboration avec d'autres, qui, pourraient rapporter pas mal d'argent à l'association ». On note la transition d'une attitude de conscience privilégiant la philia à une attitude de conscience « capitaliste, économique » ou « situationniste ». La personne

de notre exemple se saisit « petite » en topique de situationniste. Lorsque l'on est petit dans une topique ce n'est pas parce que l'on viole une règle de grammaire mais parce que on les y déploie mal. Et on les déploie mal parce qu'on s'avère peu capable d'incarner la valeur topique dominante. La faute grammaticale ou l'effraction (par rapport à R1 et R2) concernent ceux qui, pour le dire vite, incarnent « trop » ladite valeur.

Gros plans sur les topiques

Topique philia

On peut en effet identifier la philia à la convivialité dans les petites unités de production et aux thèmes de l'anarchisme chrétien, du messianisme athée ou du personnalisme. On est très proche du don contre-don maussien à ceci près que le rendu n'est pas exigé pour la personne immédiatement, mais doit être rendu « à l'humanité entière ».

Le niveau d'équipement de la topique philia est faible : sont écartés les règles, les lois, l'argent, la hiérarchie, l'opinion des autres. La philia, comme l'inspiration, est spontanée, sincère et involontaire.

La convivialité est la valeur avancée dans des associations de recherche-action comme les MB² dont l'état d'esprit est très manifestement à la sympathie lorsque ses membres justifient la raison d'être du groupe, cf aussi le Mouvement pour le Développement Solidaire). Elle l'est souvent dans des groupes concernant les désaffiliés : micro-financeurs et espaces de soutien à l'initiative.

La topique et sa valeur (la convivialité) sont dominantes dans ces ensembles métis que sont les associations d'échange sans argent. Ici, l'égalité induite par R2 entre désaffiliés et classes moyennes affiliées atteint son paroxysme. La convivialité est mobilisée dans un rapport où chacun apporte sa compétence, ses savoirs (pour les Réseaux d'Echange Réciproque des Savoirs), éventuellement ses biens (pour les Services d'Echanges Locaux). Cela a pour conséquence d'effacer carrément le rapport d'affiliation, du moins durant le temps que l'on consacre à un échange dans l'une de ces micro-cités associatives (chapitre 11).

Topique situationniste

La topique situationniste est une attitude de conscience que l'on peut fortement rapprocher de la pensée « Small is beautiful ». Elle englobe la nécessité de l'économie de marché tant qu'elle reste petite. (vois quel profit tu peux tirer de moi !).

Dans un 1^{er} temps, c'est bien au capitalisme que s'en prennent verbalement les acteurs (topique engagée). Dans un 2^{ème} temps, l'importance que prennent les situations économiques des désaffiliés aux yeux des Solidaires, rend moins pertinente la référence à un capitalisme mondialisé. Tout se passe comme si le capitalisme était considéré comme une abstraction théorique trop grosse pour les gens qui font de l'économie solidaire.

L'utopie est ramenée, comme le fait Ricoeur², à son sens étymologique neutre d'« un nulle part » qui permet la contestation de ce qui est. « Il n'existe plus de passage possible entre *l'ici et maintenant* de la réalité sociale et *l'ailleurs* de l'utopie (capitaliste). En ce sens, Marx est un utopiste puisque c'est d'un nulle part d'un homme désaliéné qu'il nous parle d'aliénation : « comment pourrions-nous souffrir de l'aliénation si nous n'anticipons pas un stade où nous ne serions plus aliénés » ?

En bon phénoménologue, le praticien de l'économie solidaire n'envisage que « ce qui se donne à sa conscience », c'est-à-dire une situation : une maison de chômeur, un agriculteur du Sud sous payé, des quartiers où se délite le lien social. A partir du moment où le capitalisme est renvoyé du côté d'une utopie irréaliste, il va devenir possible pour les Solidaires d'agir sur de petits différentiels économiques en autorisant une série de connexions de leur réseau avec des êtres dont la teneur capitaliste serait condamnée par l'extrême-gauche.

C'est ici que l'identité fédérative à donner à l'économie solidaire importe le moins et que la question de son existence, éventuellement incarnée dans le MES, est mise à l'écart.

Dans ce monde topique, les actions des individus sont mûes par les désirs qui les poussent à vouloir posséder leurs moyens de subsistance, leur propre entreprise. Les personnes grandes sont celles qui savent être opportunistes et parviennent à manipuler toutes les ressources de biens matériels (une subvention publique, un local prêté par la mairie, des ordinateurs mis à disposition par une entreprise privée, etc). Le coût de cette grandeur est l'opportunisme qui suppose d'être toujours à l'affût d'une affaire.

Topique engagée

² « Ce qui caractérise l'utopie, ce n'est pas son incapacité à être actualisée, mais sa revendication de rupture. C'est l'aptitude de l'utopie à ouvrir une brèche dans l'épaisseur du réel »

Lorsque cette topique est dominante, il y a fort à parier qu'il s'agit des agences nationales à l'origine de l'IRES ou de chercheurs en plein air issus des groupes de recherche action autonomes. Cette topique relève de tout ce qui a trait à la volonté d'organiser de manière « fédéraliste » l'économie solidaire. La notion de « fédéralisme » est pour le moins délicate car elle est déjà porteuse, selon les Solidaires, d'une propension qui leur fait préférer le lexique du réseau. C'est pour cette raison que l'IRES a voulu se transformer en Mouvement (MES) plutôt qu'en fédération, privilégiant l'agrégation spontanée aux processus hiérarchiques de représentation.

L'état d'esprit est entièrement tendu vers la volonté de faire de l'économie solidaire quelque chose de « visible » sur le champ politique qui puisse être perçu comme une alternative au capitalisme. Nous avons rapproché Scheler et Illich (topique philia), Scheler et Debord (topique situationniste), c'est ici les phénoménologues du politique (Castoriadis, Lefort) et Ion qui dessinent les contours de la topique engagée, du nom de la valeur découlant de la hiérarchie axiologique qui s'est installée durablement à l'époque de l'ALDEA.

Les actions inter-associatives sont souvent le fait de petits groupes affinitaires qui s'organisent au mieux en régions, au grand désespoir des leaders du MES qui cherchent déjà à représenter l'économie solidaire française à des manifestations européennes et mondiales (Forums Sociaux, symposiums *Globalisation de la solidarité*).

L'économie solidaire donne l'impression de n'être qu'une longue chaîne de « friends » et de « friends of friends », qui s'engagent dans des activités qui dépassent l'objet de leur association à condition de ne pas sortir d'un sentiment de convivialité. Cette convivialité qui met au contact désaffilié et classes moyennes (bénéficiaires, bénévoles, salariés est difficile de reproduire au moment d'engager l'action avec des êtres non familiers. L'exemple du MES montre que la convivialité ne peut pas être « étendue » au-delà de grappes (clusters) d'associations à partir du moment où la topique dominante de la justification est « l'engagement » et non la philia. C'est parce que ses membres sont proches (ou amis) les uns des autres que des projets vont voir le jour. Ainsi un Pôle d'économie solidaire recevant un porteur de projet va pouvoir mobiliser les Cigales de la région et faire éventuellement appel aux compétences des agences nationales spécialisées comme l'ADSP. A ce niveau, les gens sont rompus au travail collectif sur l'un ou l'autre chantier (élaborer un dossier de financement, organiser une manifestation, une soirée conférence, un forum social local). La fédération solidaire est spontanée, au sens de la fédération que Proudhon envisage lorsqu'il parle de ses regroupements d'ateliers³. La montée en généralité vers des instances représentatives supérieures, comme le MES, n'est stabilisée par aucun moyen d'un équipement traditionnellement civique (élection, isolements, bulletins).

« La démocratie, en théorie, implique que le groupe ait le pouvoir de se déterminer par soi et qu'il n'obéisse qu'à ses propres normes. Elle implique aussi que l'individu vive les normes du groupe comme ses propres normes » (Lefort). Tel est sensiblement le cas dans les associations solidaires qui fonctionnent bien. Mais, poursuit Lefort, « comment penser l'autonomie dans une société où chaque groupe est nécessairement dépendant de tous les autres, où tout objectif particulier est surdéterminé, où le volume de la complexité des tâches impose, à tout le moins, la délégation des fonctions de gestion (et de toutes les parts de décision qu'elles comportent) à des organes spécialisés ? ». Sa question est volontairement provocatrice.

Les personnes qui se trouvent en topique engagée sont celles qui s'intéressent au mouvement altermondialiste, qui écrivent dans des revues (comme *Economie et Humanisme*, *Territoires*, etc.) qui participent aux forums sociaux, au comité d'administration du Mouvement pour l'Economie Solidaire. Ils ont à se dépêtrer dans cette problématique du « rattachement fédératif vertical » décrédibilisé depuis 68.

³. Proudhon développe l'idée de groupements naturels dans *Les contradictions politiques*, sorte de testament politique qui complète le testament social que fut *De la capacité*. C'est à la lecture de ce texte et *Du principe fédératif* ([1863], 1959) que l'on comprend que Proudhon est définitivement passé de l'anarchisme qu'il exposait en 1848 dans *Idée générale de la révolution* pour insister sur le fédéralisme auquel il s'est toujours tenu. Leur forme la plus citée reste la commune mais il parle aussi, en aval, des familles, rues et quartiers et, en amont, des départements et des provinces. « Toutes les fois que les hommes se rassemblent en un lieu, joignent leurs habitations et leurs cultures, développent en leur sein des industries diverses, créent entre eux des relations de voisinage, et, bon gré mal gré, s'imposent des conditions de solidarité, ils forment ce que j'appelle un groupe naturel, qui bientôt se constitue en cité ou organisme politique, s'affirmant dans son unité, son indépendance, sa vie ou son mouvement propre (Autokinésis), et son autonomie. Des groupes semblables, à distance les uns des autres, peuvent avoir des intérêts communs ; et l'on conçoit qu'ils s'entendent, s'associent, et, par cette mutuelle assurance, forment un groupe supérieur » ([1870], 1952, p. 237). Sur le territoire, ils s'organisent autour de distinctions entre groupes fonctionnels, groupes géographiques, groupes professionnels, etc ([1865], ch. III). Ces groupes sont autonomes et s'auto-administrent, que leur activité soit celle de l'ordre de la fonction publique, de l'industrie, de comité de quartier ou du conseil communal (ouvriers et agriculteurs). Interdépendants, ils se rassemblent en composition plus vaste et créent, par délégations successives, un gouvernement régional puis un gouvernement fédéral destinés à harmoniser leurs intérêts communs ou particuliers. Cet Etat fédéral, sur lequel il faudra revenir (il montre que le pouvoir a une place chez Proudhon, certes, mais extrêmement problématique), n'importe pas ici.

La grandeur ne dépend que de la faculté qu'ont les militants à accroître le renom de l'économie solidaire. La grandeur est liée à la construction de signes (un stand au forum altermondialiste, une banderole « économie solidaire dans une manifestation, etc) qui valorisent les initiatives solidaires comme solution à la désaffiliation en particulier, et au délitement des institutions de l'Etat-providence en général. Il s'agit de faire connaître et reconnaître l'économie solidaire comme LA solution politique que le couple Etat-marché a suspendu depuis plus d'un siècle. Sera grande la personne qui rend visible l'économie solidaire sans « parler au nom de ». Les personnes sont petites ou grandes selon qu'elles se trouvent à l'état particulier, qui les réduit à n'être qu'elles-mêmes, c'est-à-dire « locales », esclaves de leur intérêt particulier.

La topique engagée a pour particularité d'attacher une importance primordiale à des êtres qui ne sont pas des personnes humaines mais des êtres collectifs. On parle de l'économie solidaire en disant « nous », pour bien marquer l'opposition à l'économie charitable, à l'économie sociale ou à l'extrême-gauche. On a la volonté de s'organiser, c'est-à-dire de surmonter les singularités qui divisent pour faire l'union de tous. Nous sommes, au MES, en présence de ce grand NOUS dont la force a pour résultante une fusion de l'identité personnelle dans l'identité militante. Il ne s'agit pas des petits « nous » qui sont ceux des structures locales et éventuellement des grappes régionales de l'économie solidaire (qui est un nous convivial). Ce « NOUS fait partager à distance son engagement avec d'autres, inconnus, réunis dans une même structure (une fédération) par un attachement à des mêmes valeurs de référence.

Topique technique

Elle fait émerger l'univers matriciel des justifications professionnelles qui imprègnent l'état d'esprit d'un grand nombre d'acteurs. Pendant longtemps, le travail social a pu être considéré comme le lieu de réalisation d'un programme institutionnel, ce processus social qui transforme des valeurs et des principes en action et en subjectivité par le biais d'un travail professionnel spécifique et organisé de socialisation. Il est conçu comme une vocation (Dubet). Ces valeurs (Dieu, la charité, l'égalité des hommes, la fraternité pour Dubet, le localisme, la convivialité, l'écologie, l'autogestion pour nos solidaires) sont des fictions nécessaires. On n'y croit pas vraiment, mais on n'y renonce pas sous peine de ne plus trouver de sens à notre pratique. Ce sont des cadres cognitifs et moraux indispensables à l'accomplissement du projet de socialisation des désaffiliés. Bénévoles et salariés qui travaillent dans l'insertion savent qu'un faible pourcentage de personnes pourra connaître une véritable resocialisation mais le programme possède cette capacité à annuler les conditions tragiques de l'action.

La mutation s'entame au début des années 80, le cadre du travail social change. Avec la décentralisation de l'action sociale vers les conseils généraux, on voit apparaître la politique des projets et des mesures ciblées. Les associations vont évidemment investir pleinement cette politique, quitte à dénaturer leur activité initiale. La vocation n'a plus la cote auprès du travailleur social. La vertu des travailleurs sociaux des entreprises intermédiaires (l'insertion par l'économique) ne vient plus de leur engagement (qui en appelait à des valeurs universelles, politiques et militantes), mais de leur capacité à se couler dans des dispositifs, de passer des contrats, de créer des réseaux sur des objectifs définis. Les acteurs sont interconnectés et doivent s'ajuster entre eux sur la base d'un territoire. Le travailleur social se transforme en entrepreneur de travail social, considéré comme un expert pour des tâches techniques, mais aussi ayant des compétences dans le développement de l'organisation (tâches administratives). Cette logique d'action considère autrui (nous l'appelons le désaffilié) comme un ayant droit, un client.

En topique technique, l'efficacité se présente comme une manière de rendre compte et d'argumenter en faveur de l'économie solidaire. Il s'agit de parler « objectifs », « méthodes », « utilités », « polyvalence ». La qualité doit pouvoir accréditer la thèse selon laquelle l'organisation associative et coopérative est meilleure que les autres formes d'organisation. L'amateurisme est de moins en moins de mise.

On pourrait parler d'un « refroidissement » tendanciel de l'imaginaire lorsque les gens raisonnent et argumentent en topique technique. La grandeur technique provient de la spécialisation des fonctions administratives impersonnelles selon des règles autogestionnaires (Enjolras). En quoi elle s'approche de la bureaucratie, avec qui elle partagent des éléments comme le détachement, l'expertise spécialisée, la mise en œuvre de processus de décision fondé sur des standards universels.

Si l'économie solidaire veut un jour obtenir une identité économique sur la scène européenne, comme elle y prétend pour l'économie locale, elle a tout intérêt à évoluer vers une reconnaissance d'une strate minimale de bureaucratisation, argueraient certains professionnels affiliés en topique technique. Démocratique, « elle permet de substituer à l'administration traditionnelle de notables, pourvus d'une autorité locale, celle de fonctionnaires anonymes détachés de tout milieu social particulier et voués à des tâches de portée universelle ».

En topique technique, on veut organiser une physiologie sociale des corps solidaires. L'économie est une machine organisée dont les parties sont des organes qui répondent à des fonctions précises. La topique technique est celle où trouvent leur place les objets techniques et les méthodes scientifiques, c'est la raison pour laquelle on peut largement en rapprocher la revue *RECMA* et son cortège d'économistes, politologues et sociologues alternatifs. C'est ici que l'on crie victoire lorsque, par exemple la SCIC est créée afin de donner un statut aux initiatives solidaires hybridant leurs ressources et ayant une utilité sociale.

Les personnes raisonnant en topique technique sont confrontées à une difficulté : comment professionnaliser l'ensemble de l'économie solidaire sur le modèle de l'association autogérée? Autrement dit comment éviter la bureaucratisation non démocratique dans la fédération d'unités autogérées?

Les extrapolations : Bruno explore les potentiels de compromis d'un monde civique que l'association représenterait

Les Solidaires ont à se dépêtrer au milieu de topiques contradictoires. Mais c'est aussi le fait même de ces arguments divergents qui leur permet de se rappeler mutuellement à l'ordre ou de s'imposer à eux-mêmes des limites dans la valorisation de certaines grandeurs. Il s'agit bien de tendances, la plupart des acteurs concédant volontiers la nécessité d'opérer des compromis avec les topiques qu'ils ne privilégient pas contrairement à celle qu'ils privilégient et qui se déduit de l'état de conscience dans lequel ils se trouvent lors de l'entretien.

La grammaire est dans une certaine mesure quadrillée, ce qui permet d'ailleurs de trouver une cohérence aux différents champs de l'économie solidaire (échange sans argent, commerce équitable, accompagnement de projet, etc.) là où l'on se plaint souvent de son manque d'unité. Les associations ne parviendront à opérer avec succès la fédération solidaire qu'elles tentent de mettre sur pied à l'échelle nationale (à travers le *Mouvement pour l'Economie Solidaire - MES*), qu'à condition de trouver des logiques de compromis ou de consensus entre ces quatre postures. Mais ces règles « tacites » dont le respect conjoint rassemble toutes les parties de l'économie solidaire, doivent passer de l'intégration systémique à l'intégration sociale (« faire société », passer au stade de la négociation inter-associative et créer une forme visible à grande échelle). Or, c'est là que l'analyse achoppe. Les Solidaires sont toujours prêts à s'accuser les uns les autres « d'en faire trop » autour de la valeur névralgique de l'une de ces topiques (autogestion, localisme économique, militantisme, convivialité), indice d'une mauvaise conjugaison des normes solidaires fondamentales (R1, R2). L'extrapolation guette et l'on peut rapidement se retrouver à « fricoter » avec des êtres dont il s'agit de se distinguer car ils incarnent, par nature, des fautes de grammaire solidaire : il s'agit de l'économie sociale, de l'économie charitable, de l'entreprise libérale et des formes politiques.

L'économie solidaire ne se définit pas par ses statuts juridiques, contrairement à l'économie sociale, mais par ce qui motive son action : un impératif d'action pour les désaffiliés doublé d'une volonté d'une commune humanité.

B. Enjoleras propose de concevoir l'association comme un dispositif de compromis destiné à gérer les tensions entre les grandeurs (ou les formes de coordination) marchande, domestique, solidaire, administrative et civique. Le monde civique serait, dans cette perspective le monde de l'association par excellence, car la volonté générale se subdiviserait en trois grandeurs (solidarité-administration-démocratie), C'est ce qui lui permet de conclure qu'en matière d'efficacité économique, « ce qui constitue la spécificité de l'association relativement aux autres formes organisationnelles (lucratives et publiques) c'est sa capacité à résoudre différentes formes d'échec de coordination en réalisant des compromis entre différents mécanismes de coordination ».

Si la démocratie procédurale est souvent au point dans les associations solidaires, les choses se compliquent quand on passe aux relations inter-associatives au sein d'un ensemble d'associations aux objets proches (exemple : l'ensemble de la finance solidaire) et les conflits au sujet des « affaires » solidaires se donnent franchement à voir à l'échelle nationale. L'éclatement topique de l'économie solidaire nuit en partie à son unité grammaticale mais permet de retranscrire ces conflits. Car au sein des réseaux ou fédérations adhérentes au MES, les critiques des uns sur les autres fusent dans tous les sens.

Ensembles et forums dans les réseaux solidaires (chapitre 8)

Bruno décrit comment il a construit ses ensembles, et comment il a mené son enquête

Les ensembles sont : les structures d'accompagnement ; la finance et de l'épargne solidaires ; les agences nationales de développement des services de proximité ; les structures régionales « généralistes ». Enfin, les collectifs (nationaux) de « recherche action » de l'économie solidaire sont les ensembles dans lesquels on théorise au sujet de l'économie solidaire sans pour autant être dans des boucles herméneutiques courtes avec le CRIDA : le groupe MB2, le Mouvement pour le Développement Solidaire (MDS), le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC), l'Association pour la Promotion de l'Economie Solidaire (APRESS), l'association Economie et Humanisme.

A ces ensembles s'ajoutent **les ensembles « métis »** dont nous avons peu parlé parce que leur passé est étranger à celui de l'ALDEA (alternative) et de la tradition « des services de proximité » (solidaire). Dans notre hypothèse, ils sont régis par la même communauté de valeurs : les échanges sans argent (Associations d'échanges de savoirs et les associations de Services d'échanges locaux) et la distribution « bio », « équitable », incarnées par le réseau des magasins Biocoop, Artisans du monde et Andines.

Dans ces 30 structures visitées, 60 entretiens semi-directifs ont été réalisés. Les 15 restant ont été effectués dans les ensembles externes (économie sociale, syndicats, partis politiques, monde libertaire, monde altermondialiste).

Dans chaque structure il installe des forums⁴ : tantôt une suite d'entretiens, tantôt un focus-groupe.

Dans ces forums nous jouons le rôle « d'avocat du diable »⁵ afin de faire ressortir les controverses sur la caractérisation de l'économie solidaire et sur la procédure à mettre en place pour obtenir un mouvement crédible et légitime.

Le terme de forums hybrides a la souplesse méthodologique conférée à cette démarche par la sociologie de la traduction : il s'agit d'espaces ouverts où le collectif de personnes pouvait se mobiliser pour débattre des positions sur l'économie solidaire qui engagent la structure (et parfois « l'ensemble » de structures comme dans le cas des agences de développement des services de proximité). Hybrides parce que ces groupes engagés et les porte-parole qui prétendent les y représenter sont hétérogènes : on trouve à la fois des retraités bénévoles, des salariés de la structure (sous divers statuts), des élus locaux, des personnes qui appartiennent à plusieurs structures ou ensembles (mêmes externes) à la fois. Hybrides également parce que les questions abordées et les problèmes soulevés s'inscrivent dans des registres variés qui vont de l'éthique à l'économie, en passant par l'altermondialisme, la psychologie de l'engagement, les partis politiques, l'amour et l'amitié, etc.

Bruno dépouille systématiquement 4 revues publiées sur 15 ans (le « présent » de l'économie solidaire), de 1990 à 2004, dans lesquelles s'expriment des acteurs. Par opposition aux forums hybrides, auxquels nous participons à titre de chercheur pouvant se prévaloir d'une certaine « expertise », nous parlerons ici de forums « autonomes ». Les personnes ne nous ont en effet pas attendus pour argumenter. Les textes issus de ces forums s'apparenteront plus souvent qu'à leur tour à des quasi-objets⁶ car il n'est pas rare d'y voir des acteurs faire référence à des ouvrages techniques de sociologie (ou des chercheurs parler de leurs expériences associatives) pour donner du poids à leur argumentaire souvent politique.

⁴ Forums parce qu'il s'agit d'espaces ouverts où des membres du groupe peuvent se mobiliser pour débattre de choix techniques qui engagent le collectif. Hybrides, parce que ces groupes engagés et les porte-parole qui prétendent les représenter sont hétérogènes : on y trouve à la fois des leaders, des professionnels des élus locaux, des bénévoles, des porteurs de projets sans emploi susceptibles de fournir le service, etc). Hybrides, également, parce que les questions abordées et les problèmes soulevés s'inscrivent dans des registres variés qui vont de l'éthique à l'économie en passant par des questions sociales, personnelles, etc. (Callon et al., pp. 36, 179-190)

⁵ . « Avocat du diable » car il s'est souvent agi pour nous d'apporter des points de vue ou des arguments contradictoires dans les entretiens afin d'indiquer aux personnes que d'autres dans l'économie solidaire développaient des voies discursives divergentes. Ceci permettait de lancer les controverses sur lesquelles une bienveillance face à la volonté d'afficher un mouvement idéologique cohérent conduisait parfois à fermer les yeux.

⁶ Après M. Serres, comme on sait, l'anthropologie de Latour cadre les quasi-objets entre nature et culture (dans le but de les réduire l'une à l'autre et d'en finir avec cette dichotomie erronée). Latour situe les quasi-objets entre ce que la tradition moderne tient pour les sujets parlants et ce qu'elle tient pour les objets inertes. Sans coup de force à l'égard de ses thèses, nous les placerons entre les deux types de savoirs et de consciences (pratique et discursive) de Giddens qui, classiquement, renvoient pour les uns à des savoirs non formulés mais appliqués au quotidien (conscience pratique) et pour les autres aux savoirs susceptibles d'être verbalement exprimés (conscience discursive). L'intérêt de Giddens étant de ne pas réserver le savoir discursif aux savants.

Il construit une pyramide herméneutique. Je ne résiste pas au plaisir de l'inclure car ça me plaît et m'intéresse beaucoup, sur la légitimité, la légitimation, la traduction, en partant du terrain et des gens.

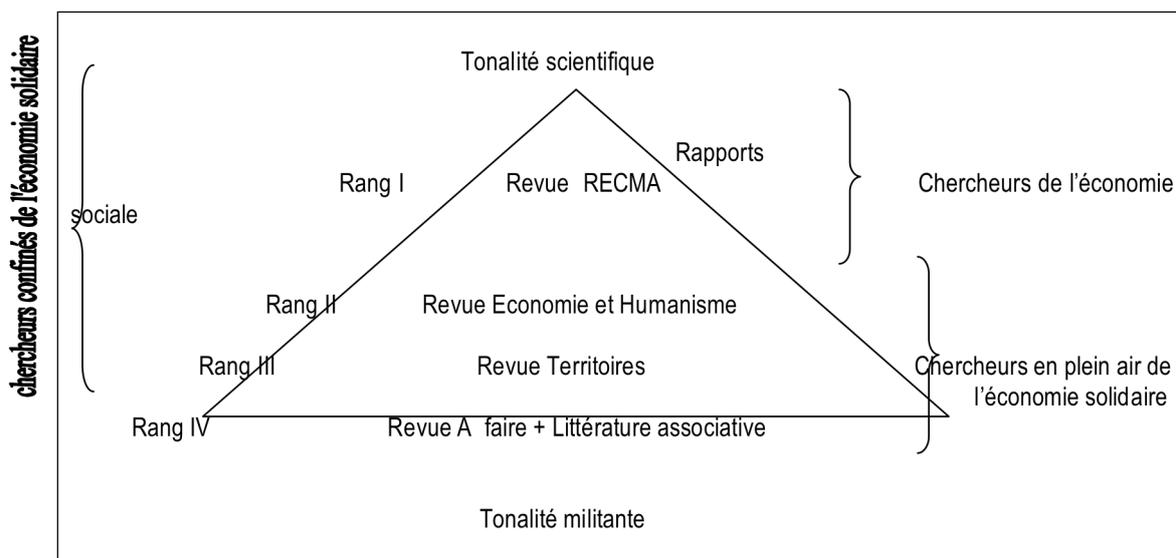
La forme « triangle » s'explique par la quantité de documents publiés sur chaque rang. Il y a en effet beaucoup plus de textes catégorisables sous le rang IV que sous le rang I.

Nous aurions pu également ranger **sous le rang I** l'ensemble des textes parus aux éditions Syros (Syros-alternative) ou Desclée de Brouwer que nous avons choisi de mettre dans la bibliographie classique car nous en discutons bien souvent le contenu à titre théorique plus qu'à titre analytique. La présente recherche considère ces textes comme des « sources pour la compréhension » et comme des « témoins » de la façon dont on construit l'« économie solidaire » entre chercheurs en plein air et chercheurs confinés, sachant que ce « on » est aussi gros de la réécriture que font les acteurs dans les rangs inférieurs. C'est pourquoi l'économie solidaire de ces pages correspondra toujours en partie et jamais entièrement à la définition qu'en donnent J-L. Laville, B. Eme, G. Roustang, D. Mothé, B. Berret, A Caillé, A. Lipietz. A leur égard, la perspective morale grammaticale est effectivement structurelle au sens de Giddens : elle s'en nourrit et l'englobe en espérant lui servir à l'avenir.

Nous aurions pu ranger **sous le rang II** des revues comme Pour, Alternatives économiques ou la Revue de l'économie sociale. Elles ne sont pas dépouillées de manière systématique pour trois raisons : soit elles n'ont consacré, qu'un ou deux numéros à l'économie solidaire (ou à des thèmes proches), soit elles ont cessé de paraître trop tôt pour couvrir la période de débat qui nous intéresse (La revue de l'économie sociale), soit elles cédaient essentiellement la parole aux chercheurs confinés de l'économie solidaire dans sa version « étendue ». Or, la principale caractéristique de ce rang II est qu'il est constitué d'une littérature où l'on trouve des textes d'acteurs (chercheurs en plein air) même si leur présence y est plus faible que celle des spécialistes.

Aux côtés de Territoires (**rang III**) auraient pu être rangés les ouvrages publiés par les éditions « Charles Leopold Mayer » (ou « Pour le Progrès de l'Homme ») qui consistent bien souvent en des débats dits « citoyens » sur l'économie solidaire peu techniques et fort lus à travers les réseaux. La caractéristique de ce rang et du rang IV est que les textes publiés sont avant tout ceux d'acteurs et seulement secondairement ceux de spécialistes.

Enfin, **sous le rang IV** (la littérature associative), nous entendons toute la littérature consacrée entièrement et uniquement à l'économie solidaire dans ses réseaux. C'est la raison pour laquelle on y trouve la lettre de l'IRES et la revue A faire (du REAS) bien que l'une et l'autre ne couvrent pas la période étudiée (la lettre de l'IRES commence à être publiée en 1999, année où cesse de paraître A faire). On peut aussi y ranger les publications des associations visitées, etc...



Les forums autonomes ou la prolifération des quasi-objets (les revues, les colloques, etc)

Les chapitres suivants analysent « les affaires » des solidaires et ce sur quoi portent les disputes

Avec le MES comme clé d'entrée et une contextualisation nourrie des entretiens et des textes. Un voyage en terre connue, surprenant car, dans certains cas (pour moi le chapitre 12 sur la question réseau et l'affaire des territoires !) on l'a vécu du dedans ! Je ne me propose de résumer le chapitre 12, si Bruno m'envoie le chapitre sous word, et si ça vous intéresse.

SES CONCLUSIONS : PONDEREES. PAS D'ESPERANCE FULGURANTE QUE ÇA VA MARCHER. UNE BASE DE DISCUSSION AU POINT OÙ NOUS NOUS TROUVONS ...

Le monde a atteint un tel degré réticulaire de complexité qu'aucune solution miracle n'existe pour résoudre ses problèmes en général et celui de la désaffiliation en particulier.

Même avec ce genre de précautions, le doute subsiste... de la capacité des Solidaires à faire taire leurs disputes, s'ils veulent tout simplement être pris au sérieux.

Le secteur éprouve une difficulté surprenante à s'organiser...

Tout se passe comme si son imaginaire n'était pas à la hauteur de ses ambitions.

L'économie solidaire reste sous les auspices du « small is beautiful ». La morale de praxis depuis son origine est régie par une question d'échelle : démultiplier plutôt que croître (Schumacher). Ce serait uniquement dans le « petit » que l'homme peut retrouver des vérités élémentaires relatives à sa vie et au contrôle de celle-ci. Son fédéralisme n'en démord pas. Quelque chose comme la croyance dans la contamination des exemples...

L'imaginaire de 1848 se perd faute d'avoir trouvé un axe politique d'institutionnalisation qui eut pu donner une expression « verbale » à sa grammaire. Mais il ne disparaît pas. L'action du XX^e prend place à nouveau dans du « petit ».

La possibilité de justifier son action depuis quatre positions topiques *entées (?)* à chaque fois sur la pratique fait la force de l'économie solidaire. L'économie solidaire possède une cohérence forte tant que ses structures parviennent à équilibrer une représentation de leur action qui circule entre l'engagement politique pour un monde meilleur (plus écologique, plus équitable), l'autogestion démocratique, le localisme économique, la convivialité associative.

Il est permis de se demander si leur taille leur permettra jamais d'en sortir pour imposer un imaginaire d'alternative économique viable. La petitesse est la condition nécessaire de l'association car elle constitue le rempart contre l'extrapolation dans chacune des topiques.

Pour le dire avec la phénoménologie, la communauté de valeur ne s'est pas encore traduite dans une communauté de destin, comme ce fut le cas il y a plus d'un siècle pour le prolétariat qui se lia dans une cause ouvrière commune. La cohérence grammaticale n'a pas donné naissance à un sentiment d'appartenance réel.

La croissance pourrait venir de formes de SEL de type marchand, ou un SEL dans le MES, semblent de bonnes idées.

Faut-il condamner cette forme de pensée ? Selon nous, elle est le fruit d'un mariage entre des formes d'engagement dans l'action, chrétienne et libertaire, d'une tout à fait estimable qu'il serait dommage de perdre à nouveau. Elle est une politique du présent qui s'ancre dans le quotidien... La morale ne préside pas et ne guide pas l'action, elle en émane. Comme la commune compétence, l'impératif catégorique a traversé l'histoire pour se déposer dans la bouche des acteurs toutes les fois qu'ils ne se font pas métaphysiciens.

Un membre de l'ALDEA-REAS citait Vaclav Havel contre le faire-valoir éthique utilisé comme opium du peuple par l'économie sociale ou l'entreprise. « Quand on a des exigences aussi lourdes vis-à-vis des autres, c'est le signe infaillible que l'on n'est pas prêt à les assumer soi-même. Le conflit entre les paroles et les actes est un des aspects de la crise d'identité. Elle est à lier au phénomène de la spécialisation. Les experts en spécialisation n'ont pas besoin d'être responsables eux-mêmes parce que ce n'est pas pour ça qu'ils sont payés. L'acteur éthique est celui qui prend modestement le risque d'une dissidence, non pas au nom d'un quelconque donquichottisme ... mais tout simplement parce que, sujet humain responsable, il a comme chacun d'entre nous quelque chose à commencer... L'éthique aujourd'hui n'est pas à dire, mais à faire » (1990).

Le revers de la médaille d'une semblable lucidité est qu'une 'éthique faite' se restreint au champ d'action personnelle. Les valeurs cardinales de la petite cité ne sont réalisables qu'à petite échelle. Grandir, c'est risquer d'extrapoler. Ce n'est pas parce que la grammaire solidaire est vierge de toute velléité de croissance que l'idée de fédération de petites unités, dans lesquelles advient un imaginaire alternatif au capitalisme, doit être abdiquée. Le politique au sens pratique est une problématique sur laquelle les Solidaires ont à ouvrir les yeux...

Un minimum de conventions doivent être établies pour cadrer l'action typiquement solidaire et permettre d'y prétendre. Le problème crucial est qu'il n'existe aucune instance de contrôle de la pureté des épreuves solidaires. Normes grammaticales et topiques voudraient être un premier pas.

Au nom de quelles forcés instituée l'économie solidaire pourrait-elle faire entendre raison à ceux qui se départiraient de l'appellation solidaire ? Le MES n'a pas encore légitimé pour incarner la communauté de valeurs dont tout le monde a la même intuition systémique et pour contrôler les épreuves. Les significations imaginaires ne peuvent pas s'instituer ni seules, ni par la seule praxis (éthique faite).

Première tâche du MES : apaiser les disputes qui minent l'économie solidaire. La seconde serait d'organiser le pouvoir. Lorsqu'il ne s'organise pas, le pouvoir ne peut que confiner au corporatisme car « il n'est pas quelque chose qui règne sur nos têtes, mais que nous faisons » (Hardt et Negri). À force de ne pas y toucher, le pouvoir se diffuse à tel point qu'on finit toujours par devenir celui que le confisque à quelqu'un qui dénoncera alors les tourments que nous lui faisons subir. Avant de prétendre représenter l'économie solidaire, le MES doit pouvoir reconnaître que le pouvoir est une force qui joue et qui compte dans l'épreuve solidaire. À l'échelle nationale, il ne peut pas continuer à faire comme si l'on était une petite cité où les choses se règlent entre « nous », tout en prétendant parler au nom d'un « NOUS ».

La question est la suivante : comment proposer un mode de fonctionnement libertaire qui ne soit pas libertarien ? Comment passer d'un monde par projet où pullulent les micro-cités à une cité réellement commune ? En conquérant une légitimité auprès des Solidaires en équilibrant son attitude topique à grande échelle : un peu de philia concède l'envie de participer. Un peu d'autogestionnaire assure un professionnalisme et une rotation des tâches de direction. L'engagement formel pour un monde meilleur pousse à ne jamais se satisfaire du particulier et une logique situationniste permet de conserver le regard rivé sur le monde de la désaffiliation.

Une identité ferme permettrait alors de contrôler les épreuves externes, de la faire valoir auprès de l'État à l'appui de laquelle il puisse légiférer. L'économie solidaire doit être inscrite dans l'ordre du droit d'une manière ou d'une autre si elle veut un jour prétendre à la reconfiguration de l'État républicain lui-même. Un visage politique réel, c'est se donner les moyens d'exister face à l'État, le spontanéisme ne suffit pas.

Cet actuel état disséminé handicape aussi la collaboration de l'économie solidaire avec les autres fractions du mouvement social. Renforcer son identité, permettrait aussi de se définir par rapport à l'économie sociale afin de lui spécifier ses règles grammaticales et ses valeurs.

Dernière exigence et non la moindre, l'économie solidaire doit affronter le maintien de R2 dans son propre processus d'institutionnalisation. Une démocratie libertaire au sein de l'économie solidaire devrait être une démocratie où ces héros des cités microscopiques trouvent des dispositifs qui leur permettraient de s'exprimer avec la même force et la même tranquillité que dans les petits mondes qu'ils contribuent à inventer. C'est la tâche la plus difficile... Les derniers à y être parvenu ont organisé la modernité, il y a plus d'un siècle. Aujourd'hui les Solidaires et leurs amis sont encore loin du compte.

DÉFINITIONS nécessaires tant pour la compréhension du texte

Cité par projet : Elle a été imaginée pour rendre compte des formes de justices nouvelles relatives au monde connexionniste. Elle sert alors à une définition du bien commun (la hiérarchie) par rapport à laquelle vont être jugés les êtres. Les cités sont des métaphysiques politiques qui ont une existence historique dans le temps et l'espace (une forme de vie qui monte en généralité). Une cité a des chances de se mettre en place quand un groupe d'acteurs, prenant appui sur un monde stable de dispositifs et d'objets, voit sa puissance s'affermir.

Exemple: Si les membres de l'ADSP, en justifiant leur action à l'appui des travaux du CRIDA, développent une forme de réflexion « modélisatrice », si elle parvenait à « essaimer », ils contribueraient, dans leur perspective, à l'avènement d'une cité par projet limitant les dégâts sociaux occasionnés par la déstructuration du salariat en contexte connexionniste » (p 257)

Grammaire : « Tout porte à croire que les praticiens de l'économie solidaire justifient leur investissement social (auprès des chômeurs, des coopérateurs du Sud) depuis une grammaire de la praxis (ou du « faire ») identique. Par grammaire, on peut entendre un corpus de règles qui est au principe de l'expérience des personnes et surtout du jugement qu'elles se font de cette expérience (Boltanski 2004) [...]

« Celle des acteurs solidaires est proche/identique à celle de la représentation de l'association de Proudhon : une formulation générale, valant pour tous les acteurs, toutes les situations, validant des jeux d'usages, des procédures, des règles ou des arrangements mis en œuvre localement » (p21).

Imaginaire : Bruno reprend à la méthode d'analyse du discours critique adapté aux mouvements politiques nés dans les années 60 » (Titscher et al.). Tout texte a une fonction imaginaire à travers ses propres représentations du monde. C'est la raison de leur choix de la notion d' « ideational » par opposition à « ideological » et du choix de Bruno de préférer imaginaire à idéologie ou utopie. L'idéation met en idées quelque chose d'existant là où l'idéologie met en idées quelque chose à faire exister. Cette fonction discursive ou interdiscursive devient hégémonique quand on la retrouve dans les raisonnements de personnes différentes [...]. C'est la raison pour laquelle l'ADC, opposée à la linguistique sur ce point, estime que le langage est simultanément constitutif d'identités sociales, de relations sociales et de systèmes de connaissances [...] (p 173-174).

Règles : « Au même titre que celles de la grammaire littérale, elles ne possèdent pas un caractère inconscient, au sens où des censures, liées à des intérêts ou à des interdits, s'opposeraient à leur explication par les acteurs, même si, dans la plupart des situations pratiques, les acteurs n'ont pas besoin de les expliciter et de remonter aux principes qui donnent sens à leurs actions » (Boltanski, 1990) (p 22)